

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV EPARGNANT, qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV EPARGNANT au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. La note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Par référence à la note aux états financiers n° 5 « Placements monétaires », les intérêts courus non échus sur certains placements ont été comptabilisés au 30 juin 2020 pour le montant net d'une retenue à la source de 20% contrairement aux dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020- 30 du 10 juin 2020 qui a ramené ce taux à 35%.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV EPARGNANT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. Les actifs de la SICAV EPARGNANT représentés en valeurs mobilières totalisent 78,64% de l'actif total au 30 juin 2020. Cette proportion est en deçà du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
2. La SICAV EPARGNANT emploie 17,97% de son actif net sous forme de certificats de dépôt et obligations émis par la Société Tunisienne de Banque. Cet emploi dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
3. La SICAV EPARGNANT détient 11,22% et 10,80% des emprunts obligataires émis respectivement par les banques UIB et BTE. Ces taux dépassent le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV EPARGNANT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 30 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Fathi SAIDI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>148 155 205</u>	<u>189 455 869</u>	<u>175 796 453</u>
Obligations et valeurs assimilées		148 155 205	189 455 869	175 796 453
Placements monétaires et disponibilités		<u>85 529 752</u>	<u>102 119 306</u>	<u>68 007 078</u>
Placements monétaires	5	82 324 319	100 688 723	63 492 947
Disponibilités		3 205 433	1 430 584	4 514 131
Créances d'exploitation	6	<u>470 425</u>	<u>1 117 661</u>	<u>245 209</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>234 155 382</u></u>	<u><u>292 692 836</u></u>	<u><u>244 048 740</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	703 940	481 849	462 426
Autres créditeurs divers	8	958 206	1 026 734	30 476
TOTAL PASSIF		<u><u>1 662 146</u></u>	<u><u>1 508 582</u></u>	<u><u>492 902</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	226 009 926	282 863 090	229 769 407
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		838	2 032	1 648
Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 482 472	8 319 133	13 784 782
ACTIF NET		<u><u>232 493 236</u></u>	<u><u>291 184 254</u></u>	<u><u>243 555 838</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>234 155 382</u></u>	<u><u>292 692 836</u></u>	<u><u>244 048 740</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	2 190 267	4 550 103	2 825 251	5 730 691	10 990 078
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 190 267	4 550 103	2 825 251	5 730 691	10 990 078
Revenus des placements monétaires	11	1 182 100	2 744 531	1 970 275	3 714 132	7 677 016
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 372 367	7 294 634	4 795 526	9 444 824	18 667 094
Charges de gestion des placements	12	(270 436)	(559 531)	(348 438)	(704 997)	(1 372 445)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 101 931	6 735 103	4 447 088	8 739 827	17 294 649
Autres produits		4 370	5 319	-	-	8 665
Autres charges	13	(67 295)	(139 944)	(87 453)	(176 157)	(343 747)
Contribution Sociale de Solidarité	-	-	-	-	(200)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 039 006	6 600 478	4 359 635	8 563 470	16 959 367
Régularisation du résultat d'exploitation		20 385	(118 006)	(226 080)	(244 338)	(3 174 584)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 059 391	6 482 472	4 133 555	8 319 133	13 784 782
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(20 385)	118 006	226 080	244 338	3 174 584
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		13 021	31 549	(48 564)	44 470	188 017
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		93 582	310 977	204 174	201 974	209 311
Frais de négociation de titres		-	(2 106)	-	(9)	(22)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 145 610	6 940 898	4 515 246	8 809 905	17 356 673

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	3 145 610	6 940 898	4 515 246	8 809 905	17 356 673
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	3 039 006	6 600 478	4 359 635	8 563 470	16 959 367
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	13 021	31 549	(48 564)	44 470	188 017
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	93 582	310 977	204 174	201 974	209 311
Frais de négociation de titres	-	(2 106)	0	(9)	(22)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(13 785 644)	(13 785 644)	(15 947 160)	(15 947 160)	(15 947 160)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(602 198)	(4 217 855)	(11 139 913)	(16 063 394)	(72 238 577)
Souscriptions					
- Capital	34 059 674	66 918 762	40 652 342	77 288 423	149 787 872
- Régularisation des sommes non distribuables	43 106	47 722	25 272	29 920	116 094
- Régularisation des sommes distribuables	(1 190 128)	937 129	(1 007 722)	1 171 784	4 686 140
Rachats					
- Capital	(34 879 238)	(71 014 213)	(51 809 671)	(93 101 780)	(218 776 302)
- Régularisation des sommes non distribuables	(42 732)	(52 172)	(30 677)	(35 693)	(191 347)
- Régularisation des sommes distribuables	1 407 120	(1 055 083)	1 030 544	(1 416 048)	(7 861 034)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(11 242 233)	(11 062 602)	(22 571 827)	(23 200 648)	(70 829 064)
ACTIF NET					
En début de période	243 735 470	243 555 838	313 756 081	314 384 903	314 384 903
En fin de période	232 493 236	232 493 236	291 184 254	291 184 254	243 555 838
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	2 291 574	2 324 718	2 976 522	3 023 696	3 023 696
En fin de période	2 283 282	2 283 282	2 863 478	2 863 478	2 324 718
VALEUR LIQUIDATIVE	101,824	101,824	101,689	101,689	104,767
TAUX DE RENDEMENT	1,31%	2,85%	1,47%	2,88%	5,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. À partir du 10 juin 2020 et conformément au Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, ce taux a été ramené à 35% au titre des placements dont le taux de rémunération des revenus au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le taux moyen du marché monétaire diminué d'un point en pourcentage.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

A partir du 16 juillet 2020, la gestion de « SICAV L'EPARGNANT » a été confiée à la société « STB FINANCE » intermédiaire en bourse.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date .

En conséquence, les placements en obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

La société SICAV L'EPARGNANT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3-Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.1-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.2-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 148.155.205 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		143 659 619	148 155 205	63,72%
Obligations de sociétés		93 403 570	95 794 161	41,20%
AB SUB 2010	30 000	1 199 100	1 266 515	0,54%
AB SUB 2010	20 000	799 400	844 344	0,36%
AB SUB 2011-1	20 000	400 000	414 827	0,18%
AMENBANK 2009 A	20 000	666 000	687 739	0,30%
AMENBANK A 2008	15 000	299 940	301 649	0,13%
AMENBANK B 2008	25 000	1 000 000	1 006 137	0,43%
AMENBANK2009 B	30 000	999 000	1 049 623	0,45%
AMENBANK 2017 SUB A	50 000	1 920 785	1 982 044	0,85%
AIL 2015-1 B	15 000	900 000	950 806	0,41%
ATB 2007/1 D	50 000	2 400 000	2 418 200	1,04%
ATBSUB2009 B1	10 000	400 000	402 049	0,17%
ATL SUB 2017	7 000	700 000	731 186	0,31%
ATL SUB 2017	5 000	500 000	522 275	0,22%
ATL 2013-2	20 000	400 000	414 353	0,18%
ATL 2013-2	10 000	200 000	207 176	0,09%
ATL 2014-2	10 000	200 000	201 353	0,09%
ATL 2014-2	5 000	100 000	100 677	0,04%
ATL 2014-3 C	10 000	400 000	409 684	0,18%
ATL 2014-3 C	10 000	400 000	409 684	0,18%
ATL 2014-3 C	20 000	800 000	819 368	0,35%
ATL 2015-1 C	30 000	1 800 000	1 909 025	0,82%
ATL 2016-1 C	30 000	1 800 000	1 800 917	0,77%
ATL 2017-1 C	20 000	1 600 000	1 629 268	0,70%
ATL 2017-1 C	30 000	2 400 000	2 443 902	1,05%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	3 000 000	3 120 000	1,34%
ATTIJARI LEASING 2013-1 C	20 000	400 000	413 719	0,18%
ATTIJARI LEASING 2014-1 C	20 000	400 000	401 611	0,17%
ATTIJARI LEASING 2015-2	24 000	480 000	495 188	0,21%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	30 000	2 400 000	2 539 043	1,09%
ATTIJARI/LEASING 2015-1	20 000	800 000	809 437	0,35%
ATTIJARI-LEASING 2014 B	20 000	800 000	825 342	0,35%
BH 2009 A	20 000	768 000	793 697	0,34%
BH SUB 2015 B	50 000	2 000 000	2 010 521	0,86%
BH SUB 2016-1 B	50 000	3 000 000	3 027 123	1,30%

BH SUB 2015 B	50 000	1 922 301	1 972 729	0,85%
BH F SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 021 672	0,44%
BH V SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 021 485	0,44%
BNA 2009 SUB	28 000	745 640	753 053	0,32%
BNA SUB 2017-1 B	50 000	4 000 000	4 023 167	1,73%
BTE 2010 A	20 000	200 000	210 427	0,09%
BTE 2011 B	10 000	600 000	611 639	0,26%
BTE 2016 B	50 000	4 000 000	4 103 637	1,77%
BTK 2009 C	10 000	333 000	340 653	0,15%
CIL 2013/1 B	20 000	400 000	413 121	0,18%
CIL 2016/1 F	30 000	600 000	604 438	0,26%
CIL 2016/2	15 000	600 000	613 377	0,26%
CIL 2017-1	5 000	200 000	200 100	0,09%
HL 2013/2	10 000	200 000	203 952	0,09%
HL 2015-1 B	20 000	800 000	808 396	0,35%
HL 2015-2 B	40 000	2 400 000	2 438 816	1,05%
HL 2016-1	20 000	400 000	400 134	0,17%
HL 2016-2 B	5 000	400 000	414 756	0,18%
HL 2017-1 B	20 000	1 600 000	1 638 710	0,70%
HL SUB 2015-1 B	10 000	600 000	622 643	0,27%
HL 2017-2 B	30 000	3 000 000	3 183 252	1,37%
HL 2017-2 B	2 842	284 200	301 560	0,13%
MEUBLATEX 2015 B	9 000	540 000	540 000	0,23%
STB 2008/2	50 000	1 562 500	1 592 025	0,68%
STB 2008/2	20 000	636 000	640 452	0,28%
STB 2020-1 C FIXE	50 000	5 000 000	5 090 411	2,19%
TL 2013-1 B	10 000	200 000	208 589	0,09%
TL 2013-1 B	10 000	200 000	208 589	0,09%
TL 2013-2 B	10 000	200 000	204 851	0,09%
TL 2014-1 B	20 000	400 000	404 060	0,17%
TL 2014-2 B	20 000	800 000	827 006	0,36%
TL 2015-1 B	30 000	1 200 000	1 209 497	0,52%
TL 2015-2	20 000	1 200 000	1 224 053	0,53%
TL 2015-2	10 000	600 000	612 026	0,26%
TL 2016-1 B	30 000	1 800 000	1 826 295	0,79%
TL SUB 2015 B	20 000	800 000	800 139	0,34%
TL SUB 2016	20 000	1 600 000	1 633 310	0,70%
TL 2017-1 B	10 000	800 000	803 146	0,35%
UIB 2009-1 B	40 000	1 332 000	1 387 886	0,60%
UIB 2009-1 C	20 000	1 000 000	1 044 626	0,45%
UIB 2011-1 A	20 000	400 000	423 264	0,18%
UIB 2011-1 B	20 000	1 200 000	1 251 061	0,54%
UIB SUB 2015 B	20 000	800 000	801 578	0,34%
UIB SUB 2015 B	10 000	400 000	400 789	0,17%
UIB SUB 2016	50 000	4 000 000	4 115 410	1,77%
UIB SUB 2016	30 000	2 315 704	2 410 068	1,04%

UIB SUB 2016	25 000	2 000 000	2 057 705	0,89%
UNIFACTOR A 2015	20 000	400 000	408 207	0,18%
CIL 2016/2	10 000	400 000	408 918	0,18%
Obligations de L'Etat		2 985 500	3 006 281	1,29%
EMP NATIONAL 2014 B	13 000	248 000	258 207	0,11%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	2 737 500	2 748 073	1,18%
Bons du trésor assimilables		47 270 549	49 354 764	21,23%
BTA 04-2024	17 700	17 084 100	17 627 026	7,58%
BTA 03-2026	7 000	6 790 000	6 978 994	3,00%
BTA 01-2024	3 000	2 880 000	3 007 477	1,29%
BTA 08-2022	12 200	11 789 449	12 583 780	5,41%
BTA 10-2026	9 000	8 727 000	9 157 487	3,94%
TOTAL		143 659 619	148 155 205	63,72%
Pourcentage par rapport à l'actif				63,27%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 82.324.319 se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% actif net
Comptes à terme STB		45 000 000	46 335 453	19,93%
Placement au 13/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours (*)		5 000 000	5 305 753	2,28%
Placement au 07/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours (*)		1 000 000	1 062 466	0,46%
Placement au 12/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours (*)		4 000 000	4 245 479	1,83%
Placement au 14/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		2 000 000	2 099 014	0,90%
Placement au 26/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		10 000 000	10 473 699	4,50%
Placement au 03/08/2020 (au taux de 7,8%) 91 jours		2 000 000	2 015 835	0,87%
Placement au 03/09/2020 (au taux de 7,8%) 90 jours (*)		5 000 000	5 021 370	2,16%
Placement au 04/09/2020 (au taux de 7,8%) 91 jours (*)		5 000 000	5 021 370	2,16%
Placement au 05/08/2020 (au taux de 7,8%) 91 jours (*)		1 000 000	1 009 403	0,43%

Placement au 07/09/2020 (au taux de 7,8%) 91 jours			1 000 000	1 003 056	0,43%
Placement au 14/07/2020 (au taux de 10,1%) 91 jours			2 000 000	2 027 699	0,87%
Placement au 17/08/2020 (au taux de 7,8%) 90 jours (*)			1 000 000	1 007 180	0,43%
Placement au 18/08/2020 (au taux de 7,8%) 90 jours (*)			1 000 000	1 007 009	0,43%
Placement au 20/08/2020 (au taux de 7,8%) 91 jours (*)			1 000 000	1 006 838	0,43%
Placement au 24/08/2020 (au taux de 7,8%) 90 jours (*)			1 000 000	1 005 984	0,43%
Placement au 25/08/2020 (au taux de 7,8%) 91 jours (*)			1 000 000	1 005 984	0,43%
Placement au 26/08/2020 (au taux de 7,8%) 92 jours (*)			1 000 000	1 005 984	0,43%
Placement au 28/07/2020 (au taux de 10,1%) 91 jours			1 000 000	1 011 331	0,43%
<u>Certificats de dépôt</u>			35 911 382	35 988 866	15,48%
Certificat de dépôt STB au 01/07/2020 (au taux de 7,8%) 20 jours			1 495 793	1 499 790	0,65%
Certificat de dépôt STB au 07/07/2020 (au taux de 7,8%) 20 jours			4 487 380	4 495 583	1,93%
Certificat de dépôt STB au 08/07/2020 (au taux de 7,8%) 20 jours			8 974 759	8 989 904	3,87%
Certificat de dépôt STB au 14/07/2020 (au taux de 7,8%) 20 jours			2 492 989	2 495 092	1,07%
Certificat de dépôt STB au 15/07/2020 (au taux de 7,8%) 20 jours			10 969 150	10 976 863	4,72%
Certificat de dépôt STB au 06/07/2020 (au taux de 7,8%) 10 jours			3 495 081	3 497 049	1,50%
Certificat de dépôt STB au 10/07/2020 (au taux de 6,8%) 20 jours			2 496 229	2 496 229	1,07%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 31/07/2020 (au taux de 10%) 181 jours			1 000 000	1 032 877	0,44%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 10/11/2020 (au taux de 10%) 183 jours			500 000	505 479	0,22%
TOTAL			80 911 382	82 324 319	35,41%
Pourcentage par rapport à l'actif					35,16%

(*): Les intérêts sur ces placements ont été comptabilisés pour le montant net d'une retenue à la source de 20% contrairement aux dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020- 30 du 10 juin 2020 qui a ramené ce taux à 35%.

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 470.425 contre D : 1.117.661 au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Sommes à l'encaissement	225 216	876 575	-
Retenues à la source sur BTA	1 804	1 804	1 804
Retenues à la source sur obligations	83 002	83 002	83 002
Autres	160 404	156 281	160 404
Total	470 425	1 117 661	245 209

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 703.940 contre D : 481.849 au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Gestionnaire	310 645	77 803	60 646
Dépositaire	103 420	127 035	120 939
Commission de distribution	289 876	277 010	280 841
Total	703 940	481 849	462 426

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 958.206 contre D : 1.026.734 au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	19 357	24 432	23 045
Retenue à la source	912 584	994 414	-
Autres (TCL)	26 265	7 887	7 431
Total	958 206	1 026 734	30 476

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	229 769 407
Nombre de titres	2 324 718
Nombre d'actionnaires	3 167

Souscriptions réalisées

Montant	66 918 762
Nombre de titres émis	677 055
Nombre d'actionnaires nouveaux	106

Rachats effectués

Montant	(71 014 213)
Nombre de titres rachetés	(718 491)
Nombre d'actionnaires sortants	(188)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	31 549
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	310 977
Régularisation des sommes non distribuables	(4 450)
Frais de négociations de titres	(2 106)

Capital au 30-06-2020

Montant	226 009 926
Nombre de titres	2 283 282
Nombre d'actionnaires	3 085

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 à D : 2.190.267 contre D : 2.825.251 pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 757 377</u>	<u>3 482 264</u>	<u>2 520 232</u>	<u>4 756 596</u>	<u>8 732 130</u>
- Intérêts	1 757 377	3 482 264	2 520 232	4 756 596	8 732 130
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>432 890</u>	<u>1 067 839</u>	<u>305 019</u>	<u>974 096</u>	<u>2 257 948</u>
- Intérêts (BTA et emprunt national)	432 890	1 067 839	305 019	974 096	2 257 948
TOTAL	2 190 267	4 550 103	2 825 251	5 730 691	10 990 078

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 à D : 1.182.100 contre D : 1.970.275 pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	66 961	129 361	131 927
Intérêts des comptes à terme	668 216	1 613 507	1 213 375	2 179 709	4 425 912
Intérêts des certificats de dépôt	513 884	1 131 024	689 939	1 405 062	3 119 177
TOTAL	1 182 100	2 744 531	1 970 275	3 714 132	7 677 016

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 à D : 270.436 contre D : 348.438 pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Rémunération du gestionnaire	182 632	377 865	235 309	476 102	926 846
Rémunération du dépositaire	43 902	90 833	56 565	114 448	222 799
Commission de distribution	43 902	90 833	56 565	114 448	222 799
TOTAL	270 436	559 531	348 438	704 997	1 372 445

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 à D : 67.295 contre D : 87.453 pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Redevance CMF	58 536	121 111	75 419	152 597	297 066
TCL	8 759	18 834	12 032	23 556	46 647
Autres	-	-	2	4	34
TOTAL	67 295	139 944	87 453	176 157	343 747

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB MANAGER. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire percevait une rémunération en TTC de 0,425% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0,312% TTC l'an depuis le 01/10/2018 conformément aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 08/06/2018. Les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

A partir du 16 juillet 2020, la gestion a été confiée à l'intermédiaire en bourse "STB FINANCE avec les mêmes conditions de rémunération.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Note 15 : Prise en charge des frais de fonctionnement

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 8 Juin 2018.